

Guide des prestations annexes au contrat d'affacturage

Facturation Hors Taxes, applicable au 1er janvier 2024.

1 GESTION ET FINANCEMENT DU POSTE CLIENT

Connexion illimitée au site Web (facturation mensuelle)	60€
Intervention d'HSBC Factoring sur ouverture des comptes acheteurs	40 € par compte acheteur ouvert
Transmission hors HSBCNET des factures, 3 mois après démarrage	150 € par remise
Demande d'insistance sur Garantie	100 €
Traite (encaissement)	Électronique : 2.12 € ; traite papier : 3
€	
Règlement sur facture non transmise ;	50 € par facture
Frais sur remises multiples ou non conformes	150 €, sauf contrats ID (1) : 600 €
Envoi des états de synthèse sur ID (1) (trimestriel)	300 €, sauf Pan européen (2) : 600 €
Recherche comptable, Digipass de remplacement, Information Tiers	100 €
Financement valeur jour selon devise de financement (3)	60 €, 58 GBP, 70 USD, 350 PLN, 90 CHF
Financement exceptionnel (express ou non contractuel) (4)	180 €

2 OPERATIONS CONTRACTUELLES, JURIDIQUES ET CONTENTIEUSES

Frais Juridique : Avenant, Nantissement..	400 €
Changement de nature du contrat ou Compte complémentaire	1000 €
Frais de protocole de rachat de notre encours	4000 €
Frais d'actualisation annuels, limite de financement < 2 M€	400 €
Frais d'actualisation annuels limite de financement ≥ 2 M€	600 €
Frais de clôture de compte, ATD, saisie, Procédure collective	800 €
Frais de gestion de compte contentieux ou résilié (trimestriel)	1600 €
Frais de Contentieux sur acheteur non garanti et sur litiges	Frais réels, minimum de 300 €
Frais sur impayé (règlement acheteur)	20 €

Nous restons à votre disposition pour toute demande spécifique qui fera l'objet d'un devis soumis à votre accord.

Les tarifs ci-dessus sont exprimés Hors Taxes.

Lorsque le client est établi en France, il faut ajouter au montant HT la TVA au taux en vigueur à la date de facturation.

Lorsque le client est établi hors de France, ces commissions ne sont pas soumises à la TVA française. Elles pourront faire l'objet d'une auto-liquidation de la TVA dans le pays d'établissement du client en selon les règles locales.

Hormis dans les cas spécifiés, les frais seront prélevés en équivalent euros (taux du jour) pour les comptes en devise.

(1) ID : Contrat « Invoice Discounting ».

(2) Contrat « Offre Paneuropéenne ».

(3) Autres devises, nous consulter

(4) Nécessité d'un accord préalable, financement « express » : financement opéré le jour de la remise de créance.